



Boulogne, le 23 octobre 2003

UGECAM IDF
Rue Cabanis
12, Villa de l'Oursine
75014 - PARIS

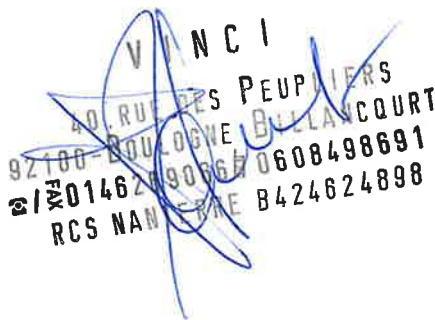
Nos références : 03102302	Site : Niveau R + 1, Zone 4, Aile Est 49bis, rue Klock 92110 - CLICHY
Objet : PROCES VERBAL DE CONSTAT AMIANTE Dalles de sol avec colle	Propriété de : UGECAM IDF Rue Cabanis 12, Villa de l'Oursine 75014 - PARIS

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint notre facture concernant le site ci-dessus référencé.

Vous remerciant de votre confiance, veuillez croire en l'expression de nos sincères salutations.

Fait à Boulogne en nos bureaux.
L. MAUBOUSSIN



Boulogne, le 23 octobre 2003

UGECAM IDF
Rue Cabanis
12, Villa de l'Oursine
75014 - PARIS

Nos références : 03102302	Site : Niveau R + 1, Zone 4, Aile Est 49bis, rue Klock 92110 - CLICHY
Objet : PROCES VERBAL DE CONSTAT AMIANTE Dalles de sol avec colle	Propriété de : UGECAM IDF Rue Cabanis 12, Villa de l'Oursine 75014 - PARIS

Désignation	Montant HT	Note	TVA 19,6%	Total TTC
Forfait	250,00 €		49,00 €	299,00 €
Analyses x 2	180,00 €		35,28 €	215,28 €

Total facture en Euros	514,28 €
Acompte N°1 déjà versé	-
Acompte N°2 déjà versé	-
Reste à nous devoir la somme de	514,28 €

Mode de règlement : par chèque à réception de facture.

Procès verbal de constat amiante n° : 03090202

(Dalles de sol avec colle)

Ce rapport comprend 7 pages et 5 pages en annexes.

Il ne peut être reproduit ou utilisé que dans son intégralité.

Mission

Contenu

Localisation des lieux habités ou fréquentés. Localisation précise des dalles avec colle, Description du type de matériau. Le diagnostic est effectué par prélèvement comprenant l'ensemble des couches, en limitant au minimum l'arrachement du support. Numérotation des prélèvements.

Définition de la mission

x	Procès verbal de présence d'amiante portant sur des dalles de sol avec colle, dans la zone 4, au niveau R + 1, Aile Est
---	---

Documents fournis

	documents relatifs à la construction et aux travaux de maintenance réalisée, utiles pour repérer la présence de produit et matériaux contenant de l'amiante
x	Plan du niveau R+ 1, remis par Monsieur Gorgeon le jour de la visite

Programme de repérage de l'amiante

Définition du programme de repérage de l'amiante

x	Programme spécifique
---	----------------------

Désignation du bâtiment

Localisation du bâtiment

Adresse	49bis, rue Klock - 92110 - CLICHY
Références cadastrales	
Numéros de lots de copropriété	
Etage	R+1, zone 4, aile Est
Bâtiment	Sans objet
Escaliers	Sans objet

Nature et usage du bâtiment

☐	Maison d'habitation individuelle
☐	Parties privatives d'habitation de copropriété
☐	Autre partie privative de copropriété
☐	Parties communes de copropriété
☐	Immeuble industriel
☐	Immeuble hébergeant des activités tertiaires
☐	Immeuble d'activité socioculturel
☐	Etablissement recevant du public
☒	Immeuble en cours de travaux de démolition

Désignation du demandeur

Nom	UGECAM IDF
Prénom	
Adresse	Rue Cabanis / 12, Villa de l'Oursine - 75014 - PARIS
Qualité du demandeur	Propriétaire
Propriétaire (si différent du demandeur)	

Identification de l'opérateur de repérage

Nom	Monsieur MAUBOUSSIN
Prénom	Laurent
Adresse	40, rue des Peupliers - 92100 - Boulogne Billancourt
Numéro d'identification	B 424 624 898
Compagnie d'assurance	Mutuelles du Mans Assurances
Le numéro de contrat / Validité	N° : 112435666 / 31 décembre 2003
Attestation de compétence délivré le :	10 janvier 2003
Nom de l'organisme / Adresse	CESI SAS - 297, rue de Vaugirard - 75015 - PARIS

Personnes accompagnant l'opérateur lors du repérage

Monsieur Gorgeon était sur place pour assister à l'opération de repérage.

Moyens mis à disposition pour accéder aux matériaux contenant de l'amiante

Aucun moyen mis à disposition pour le repérage de matériaux.

Tableau récapitulatif de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

Matériau et aspect	Localisation	N° de prélèvement	Référence prélèvement VINCI	Type d'analyse/Nb préparation	Présence d'amiante	Score sur l'état de conservation
Dalle 30 x 30 cassante (blanche)	sur Sol, zone 4, niveau R + 1, Aile Est	03090202-01	03090202-01	MET	Non détecté	Sans objet
Colle noire bitumineuse	sur Sol, zone 4, niveau R + 1, Aile Est	03090202-02	03090202-02	MET	Chrysotile	Sans objet

Repérage des autres produits et matériaux

Sans objet

CONCLUSION

Matériau et produit susceptible de contenir de l'amiante a été repéré

Liste des matériaux et produits ne contenant pas de amiante

Matériau et aspect	Localisation	N° de prélèvement	Référence prélèvement VINCI	Type d'analyse/Nb préparation	Présence d'amiante	Score sur l'état de conservation
Dalle 30 x 30 cassante (blanche)	sur Sol, zone 4, niveau R + 1, Aile Est	03090202-01	03090202-01	MET	Non détecté	Sans objet

Liste des matériaux et produits contenant effectivement de l'amiante

Matériau et aspect	Localisation	N° de prélèvement	Référence prélèvement VINCI	Type d'analyse/Nb préparation	Présence d'amiante	Score sur l'état de conservation
Colle noire bitumineuse	sur Sol, zone 4, niveau R + 1, Aile Est	03090202-02	03090202-02	MET	Chrysotile	Sans objet

Informations générales

Respirer des fibres d'amiante est dangereux pour la santé. Inhalation de ces fibres étaient une cause de pathologies graves (dont les cancers du poumon et de la plèvre).

Les matériaux contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure anormale ou l'art d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Il est recommandé aux particuliers d'éviter toute intervention directe sur des matériaux friables contenant de l'amiante (flocages, calorifugeages, cartons d'amiante, éléments en amiante tissé ou tressé, mousse isolante de calfeutrement...) est d'avoir recours, dans de telles situations à des professionnels.

repérage effectuée le : 9 septembre 2003

rapport rédigé le : 23 octobre 2003

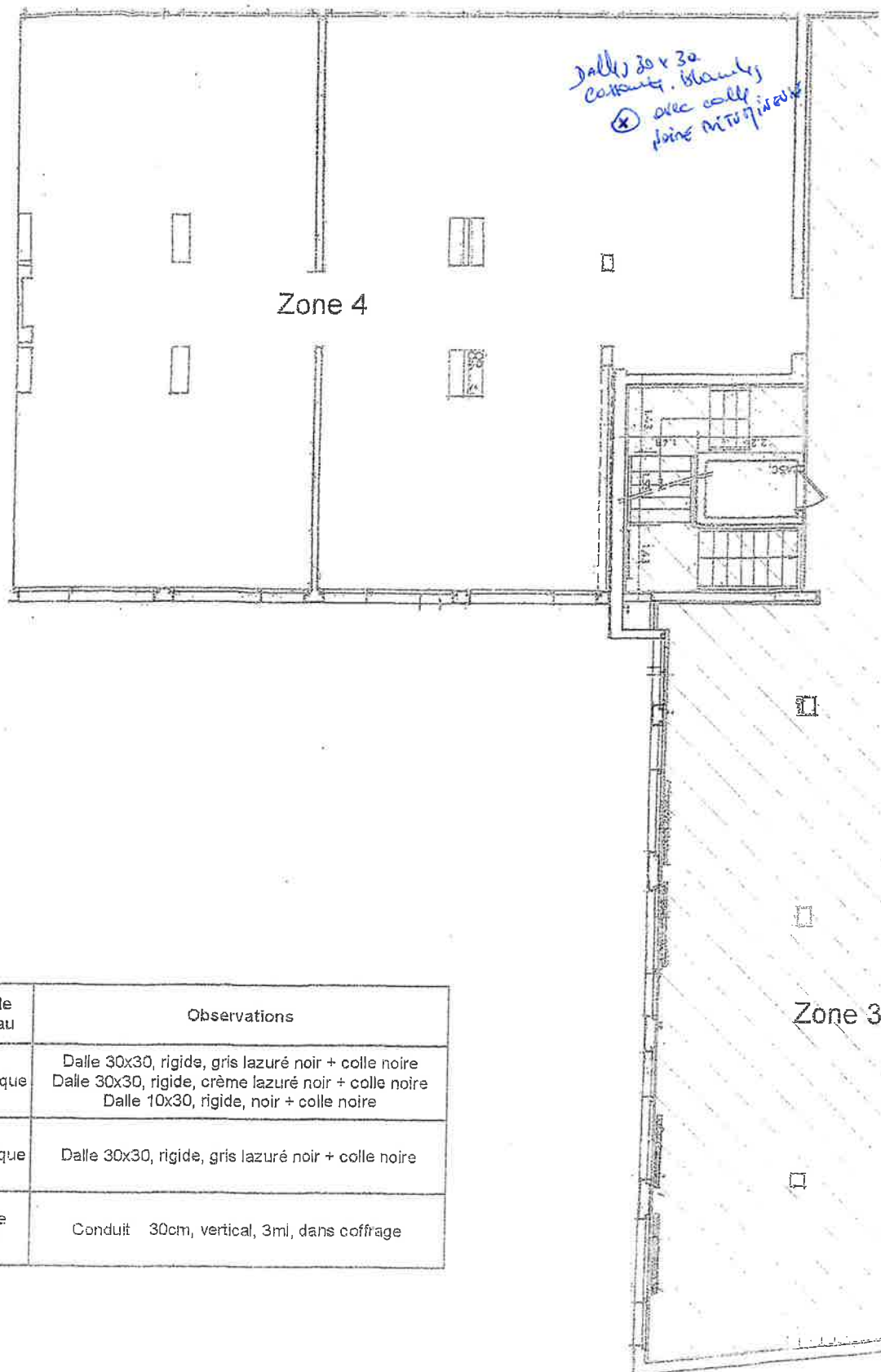
Laurent MAUBOUSSIN

VINCI
40, RUE DES PEUPLIERS
92100 - BOULOGNE BILLANCOURT
SIRET 50146269000000 0608498691
RCS NANTERRE B424624898

Page 4 sur 4

Annexes

- 1 Croquis du bâtiment visité (1 page)
- 2 Photo (1 page)
- 3 Rapport d'essai du laboratoire
- 4 Assurance (1 page)
- 5 Attestation de compétence (1 page)



Légende	Réf. Analyse	Type de matériau	Observations
	T585 T586 T587	Sol plastique	Dalle 30x30, rigide, gris lauré noir + colle noire Dalle 30x30, rigide, crème lauré noir + colle noire Dalle 10x30, rigide, noir + colle noire
	T585	Sol plastique	Dalle 30x30, rigide, gris lauré noir + colle noire
AC2	x	Amiante ciment	Conduit 30cm, vertical, 3m, dans coffrage



 Protec PROTECTION ET TECHNOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT 4 rue Léon Blum 91120 PALAISEAU Tel:01.69.32.01.00 Fax:01.69.32.02.00	RAPPORT D'ESSAI ANALYSE DE MATÉRIAUX	E6/03/02 Version 2 Date application 08/09/03 Fichier : Rapport Affaires Matériaux Procédure : P7/02/01
---	---	---

AFFAIRE N°35396
NOM AFFAIRE : 03090202

A l'attention de:

Date de réception	: 9-Septembre-2003
Date de rapport	: 15-Septembre-2003
Prélevé(s) par	: Client
Transporté(s) par	: Poste
Réceptionné(s) par	: S. Chanteur
Nombres d'échantillons	: 2
N° Commande Client	: --
Lieu de prélèvement	: 49bis, rue Klock 92110 CLICHY

VINCI
40, rue des Peupliers
92100 BOULOGNE
BILLANCOURT

Tel : 01 46 21 16 50

Fax : 01 46 21 16 50

Les analyses au MQLP sont effectuées suivant la norme MDHS 77, les analyses au MET selon les parties pertinentes de la norme NFX 43 050.

Référence prélèvement	Référence PROTEC	Localisation	Description	Méthode	N(*)	Type Amiante	Autres fibres	Analyste
03090202-01	35396-1	Zone 4, niveau R+1, Aile Est	Dalle 30x30 cassante (blanche)	MET	1	Non détecté	-	VHE
03090202-02	35396-2	Zone 4, niveau R+1, Aile Est	Colle noire bitumineuse	MET	1	Chrysotile	FDV FOG	GRN

Abbreviations : FOG : Fibres organiques ; CEL : Cellulose ; FDV : Fibres de Verre ; FMS : Fibres Minérales Synthétiques ; MOLP : Microscope Optique à Lumière Polarisée ; MET : Microscopie Electronique à Transmission.

(*) : Nombre de préparations

Remarques :

Analyst(s)

V. HERAUD
G. NASSIF

Responsable Contrôle Qualité

Les résultats ci-joints ne concernent que les échantillons analysés.

Le rapport comporte 1 page(s).

Nous vous remercions de votre confiance.

Révision du document: 0

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.



Accréditation
N° 1-0918

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ :

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

ATTESTATION DE COMPETENCE

pour la réalisation des missions de repérage et de diag
de l'état de conservation des matériaux et produits con
de l'amiante en application du décret 96-97 du 07/02/
modifié (article 10-6) - Arrêté du 02/12/02



Délivrée par CESI SAS
en conformité à son certificat
N°DI 1787 délivré par l'AFAQ-ASC
du 30/12/2002

Délivrée à Monsieur Laurent MAUBOUSSIN

qui a participé à la formation

« Amiante formation des experts compétents »

et a satisfait au contrôle de connaissance

qui se sont déroulés du 17/12/02 au 18/12/02
durée totale : 2 jours (soit 16 heures)

au CESI PARIS
19/21, rue du 8 mai 1945
94110 ARCUEIL

Certificat délivré le 10 janvier 2003

Le Directeur des Opérations
Richard LECŒUR

Le Responsable Pédagogique
Jean-Luc DAUTREMÉPUS





noirot sobefi
assurances

VINCI
Représentée par M. MAUBOUSSIN
47, rue Brancas
92310 SEVRES

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nous soussignés, NOIROT SOBEFI ASSURANCES, 11, rue Blanche 75009
certifions que :

La société
VINCI
Représentée par M. MAUBOUSSIN
47, rue Brancas - 92310 SEVRES

est assurée contre les risques de Responsabilité Civile découlant de l'exer-
ces activités définies au contrat, à savoir :

CONSEIL AUX ENTREPRISES ET AUX PARTICULIERS
DIAGNOSTIC TECHNIQUE D'IMMEUBLE
DIAGNOSTIC AMIANTE, PLOMB, SURFACE ET PLANS
EXPERTISE ETAT PARASITAIRE

par contrat souscrit sous le n° 112435666 auprès de la Compagnie d'assuran-
IARD, 19-21, rue Chanzy - 72030 LE MANS CEDEX 9.

Période de validité : du 01/01/2003 au 31/12/2003, sous réserve du payem-
cotisations

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie et ne
engager l'assureur en dehors des limites précisées par les clauses et condi-
contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 23 janvier 2003
Pour servir et valoir ce que de droit

NOIROT SOBEFI
ASSURANCES
11, rue Blanche 75009 PARIS
Tél : 01 53 24 65 10 - Fax : 01 55 02 24 40
E-mail : nic.beringer@bouticassur.com

La Boutique de l'Assurance : 11 rue Blanche - 75009 Paris

① 01 53 24 65 10 - fax 01 55 02 24 40

e-mail : nic.beringer@bouticassur.com

noirot sobefi assurances

Sàrl de Courtage d'Assurances au Capital de 38 400 Euros - R.C. Paris 383 921 962
garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conforme aux articles L.530-1 et L.530-2 du code de